

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^l^e
NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur, par la poste
Un an. 241.
Six mois. 150.
Trois mois. 85.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

AFFAIRES D'ORIENT.

On écrit de Constantinople, le 10 août, au *Moniteur* :

« Le chef circassien Méhémet-Emin, naïb de Schamyl, sur le versant occidental du Caucase, et les autres chefs qui ont visité M. le maréchal de Saint-Arnaud à Varna, sont arrivés à Constantinople, où ils ont reçu l'accueil le plus empressé, tant au palais qu'à la Porte. Ces montagnards ont tenu ici le langage qu'ils avaient fait entendre à notre quartier-général. Ils sont en mesure de marcher contre les Russes, et ils n'ont nullement besoin d'armes ni de munitions, dont ils sont amplement approvisionnés; ils n'attendent pour agir que les directions des généraux alliés.

« Les chefs circassiens ont discuté avec les ministres du Sultan la question des rapports ultérieurs de leur pays avec l'empire ottoman. La Porte, leur a-t-on dit, n'a nullement l'intention de revendiquer, pour prix de son concours, les droits de suzeraineté qu'elle a exercés autrefois en Circassie; elle se propose exclusivement d'aider les habitants du Caucase à refouler l'ennemi commun loin de leur territoire.

« Le naïb de Schamyl et ses compagnons, satisfaits de ces explications; se proposent de retourner très-prochainement au sein de leur tribus, où ils se tiendront prêts à ébranler les masses dont ils disposent dès qu'on leur en donnera le signal. »

Notre armée d'Orient vient de subir la rude épreuve du choléra; elle a éprouvé des pertes sensibles et bien douloureuses; mais le moral des troupes est toujours excellent, et nous pouvons annoncer aujourd'hui, avec satisfaction, que sur tous les points l'état sanitaire s'améliore d'une manière notable.

Le fléau a débuté à Gallipoli, puis il a envahi le Pirée, et enfin les camps autour de Varna.

Les rapports de Gallipoli, en date du 10 de ce mois, annoncent que sur ce point on peut se considérer comme à peu près délivré du choléra. Il ne se produit que quelques cas isolés, qui n'ont plus la même gravité que précédemment, et tout fait espérer que l'état sanitaire reviendra bientôt à l'état normal.

La situation de l'hôpital de Nagara continue à être

très-satisfaisante; le choléra a complètement disparu de cet établissement depuis le 25 juillet.

A Varna, l'épidémie est entrée dans sa période décroissante. De vastes hôpitaux ont été établis sous des tentes doubles, et les malades se sont bien trouvés de ces installations provisoires dans des emplacements salubres, sous le vent de la mer et à une distance suffisante de la ville et des camps. Les bons effets de cette mesure ne sont pas douteux.

Au milieu de ces pénibles épreuves que l'armée vient de traverser, le péril commun a fait naître de nombreux actes de dévouement, et rien n'égale la vigueur morale qu'ont montrée, pendant la durée de l'épidémie, ceux qui obéissent et ceux qui commandent.

Le maréchal de Saint-Arnaud a passé, chaque jour, plusieurs heures au milieu des malades, leur prodiguant les consolations et les encouragements, et partout, dit-il dans son rapport, « je retrouve la grande nation... un moral de fer, un dévouement au-dessus de l'admiration. Tout le monde se multiplie; les soldats sont devenus des sœurs de charité. » Il donne des éloges particuliers aux officiers de santé, aux fonctionnaires de l'intendance et à ceux des différentes administrations, sans oublier les aumôniers de l'armée, qui se sont prodigués au chevet des malades. Des sœurs hospitalières sont venues de Constantinople au Pirée, à Gallipoli et à Varna; partout, elles ont été accueillies comme des anges consolateurs; leur présence seule a fait le plus grand bien.

L'influence épidémique se fait sentir au loin; l'armée ennemie est frappée bien plus encore que la nôtre; car, dans leur retraite vers le Pruth, les Russes traînent avec eux 24,000 malades.

(*Moniteur.*)

On lit dans le *Wanderer*, de Vienne :

« La note de Saint-Petersbourg du 17 (29) juin, adressée au cabinet de Vienne et publiée par le *Moniteur*, n'est pas la dernière pièce qui ait été échangée en vue de l'évacuation des Principautés.

« Après que le cabinet de Vienne eut pris connaissance de cette note et eut déclaré qu'il se croyait obligé de persister dans sa demande d'une évacuation non conditionnelle, il est arrivé de Saint-Petersbourg une nouvelle note au prince Gortschakoff, qui a été communiquée, le 8, au cabinet de Vienne, et suivant laquelle le Czar avait

résolu d'évacuer les Principautés, sans y attacher aucune condition, puisqu'il était convaincu qu'à ce prix seulement l'Autriche appuierait ses efforts pour rétablir la paix par tous les moyens en son pouvoir. »

Vienne, 22 août.

« L'ordre impérial donné aux troupes autrichiennes d'entrer en Valachie, est parti, dans la journée d'hier. — Havas.

Il a toujours été dans les intentions bienveillantes des puissances alliées que le blocus des ports de la mer Blanche n'apportât aucune entrave aux relations commerciales existant entre les habitants du Finmark norvégien et ceux des côtes de la mer Blanche, populations si peu favorisées de la nature.

Le ministre de la marine et des colonies vient de confirmer à nos croiseurs dans ces parages les instructions qui leur avaient été données dans ce but, dès le mois de mai, antérieurement à la déclaration du blocus.

(*Moniteur.*)

Nous trouvons dans la *Gazette de Weimar*, du 17 août, l'article suivant :

Quelle que soit l'hésitation avec laquelle la Prusse met encore le pied sur le terrain de la nouvelle conférence de Vienne, il n'y sera plus question cette fois pour elle de l'attitude passive que l'on croyait pouvoir remarquer dans la dernière conférence, ni des retards prémédités à signer le protocole des grandes puissances, sur lequel il faudra de nouveau tomber d'accord. Les décisions que l'on avait à prendre ici sont devenues aussi, cette fois, beaucoup plus nettes, par suite des nouveaux faits qui se sont produits dans la situation de l'Europe, tandis que le parti qui voudrait condamner la Prusse à un isolement qui lui enlèverait toutes ses forces, a perdu du terrain de jour en jour.

La dévotion piétiste que professent nos hommes de la *kreuzzeitung* pour la Russie a maintenant manqué son effet, de toutes parts. Le traité du 20 avril a été justifié par les événements. Il établit, au fond, pour la conclusion d'une paix durable, et non plus illusoire, avec la Russie, les mêmes bases et les mêmes principes que ceux sur lesquels les Puissances occidentales et l'Autriche sont tombées d'accord récemment, et qui viennent d'être communiqués au cabinet de Saint-Petersbourg, avec l'appui de la Prusse. C'est dans la confiance réci-

FEUILLETON

LE LIEUTENANT ROCQUEVERT.

(Suite.)

Mais sans même l'entendre, le gouverneur ajouta :

— Vous êtes embarrassé pour répondre, j'avoue qu'on le serait à moins. Mais je vais répondre à votre place; vous voyez que je suis bon compère. Vous pouvez me parler de l'avenir. L'avenir, mon ami, c'est la ressource de tous ceux qui n'ont pas le présent. C'est une terre promise qui est rarement tenue, mais dont vous avez votre part comme tout autre. Vous pouvez me dire que vous allez le grand chemin qui mène au bâton de maréchal. Oui, sans doute; mais outre que ce chemin est très-long, il est aussi fort périlleux, et il n'est pas de forêt où il soit plus dangereux de passer sous peine de la vie. Je sais bien, continua le gouverneur, par un hochement de tête belliqueux, que nous autres gens d'épée nous faisons profession de braver le péril, et que nous préférons bien mourir à bien vivre. Aussi cela n'entrerait-il pas en ligne de compte, si vous étiez déjà en belle figure dans l'armée. Mon Dieu, je ne prétends pas à de hautes visées. Vous ne seriez pas mestre-de-camp que la chose s'arrangerait à merveille; mais au moins ne consentirai-je jamais au-dessous du grade de lieutenant-colonel.

— Eh bien! Monsieur, je le serai, répondit Rocquevert avec une assurance qui l'avait constamment fui du-

rant cet entretien.

Cette fermeté chez un homme qui n'avait pas habitude d'en montrer, fit quelque impression sur le vieillard. Il rencontra le regard intrépide dont Rocquevert avait accompagné ces paroles, et cette fois pour la première, le lieutenant ne baissa pas les yeux.

— Mal- peste, mon cher, comme vous y allez, fit le gouverneur avec une inflexion ironique. Colonel de plein vol... Ce n'est pas que je m'y oppose; mais il y faut plus de façons, mon ami.

— Je le serai, répéta Rocquevert sans faiblir de l'œil ni de la voix.

— Vous le serez!... vous le serez! interrompit Sonningen un peu dépité de cette obstination, vous le serez! tant qu'il vous plaira... mais vous ne l'êtes pas.

— J'en conviens, répondit humblement Rocquevert; mais je vous demande comme une grâce d'attendre après la campagne pour donner un époux à M^l^e Silvanire.

Le gouverneur haussa les épaules.

— Vous êtes fou, mon ami, dit-il, vous vous êtes engagé là des idées biscornues. Tenez, vous devez être aussi étonné de me voir vous écouter, que je le suis moi-même de vous entendre. Erisons-là, s'il vous plaît.

Malgré cette invitation à clore l'entretien, l'officier poursuivit insidieusement :

— Ce sursis que je sollicite, monsieur le baron, vous paraît-il si considérable pour m'en dénier ainsi la faveur ?

Est-ce que par hasard vous penseriez que la campagne sera longue ?

— Qui vous dit cela ? répliqua aussitôt le gouverneur, se hâtant d'écarter une interprétation qui imposait à ses paroles un sens indigne de son patriotisme éprouvé. Qui vous dit cela ?

— Mais il m'avait semblé, ajouta timidement Rocquevert, que votre refus signifiait...

— Nullement, interrompit le baron, je sais mieux que personne qu'une campagne ne peut durer longtemps avec le roi mon maître; — et il se découvrit. — Dieu merci, voilà un prince expéditif en ces matières! Moi qui vous parle, j'ai fait sous lui les premières campagnes de Flandre. — Et le vieillard, par mode de jactance, avança son chapeau sur ses yeux. — Une rude guerre, ma foi! mais rapidement menée. J'étais là lorsque, de retour à Versailles, le grand roi dit à MM. Boileau et Racine, ses historiographes : « Je suis fâché que vous ne soyez pas venus à cette dernière campagne; vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long. » A quoi M. Racine répliqua, avec une présence d'esprit dont je le sais capable : « Votre Majesté ne nous a pas donné le temps de faire faire nos habits. »

— Eh bien, alors... se contenta de répliquer Rocquevert d'un air imperturbable.

— Mais j'espère, reprit le gouverneur, que cela n'a rien de commun avec vous.

proque et dans la coopération des deux grandes puissances allemandes, sur lesquelles le parti de la *Kreuzzeitung* a cherché en vain à semer sa mauvaise herbe, que se trouve le point capital, de même que le dénouement final de toute la complication actuelle. (Moniteur.)

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Le Ministre de la marine et des colonies vient de recevoir des dépêches de M. le vice-amiral commandant en chef l'escadre de la Baltique, sous la date des 15 et 16 août, c'est-à-dire antérieures aux nouvelles apportées à Dantzick par la *Reine-Hortense*, et publiées dans le *Moniteur* d'avant-hier.

Ces dépêches, qui faisaient pressentir, on le verra, la prochaine reddition de Bomarsund, contiennent des détails dignes d'intérêt :

Lumpar, 15 août.

Monsieur le Ministre, j'ai la satisfaction de vous annoncer que la tour principale qui domine la forteresse de Bomarsund s'est rendue hier matin, après avoir subi le feu de la batterie établie à terre depuis la veille au point du jour. Ce résultat important, qui permet d'élever des batteries de brèche à toucher la principale fortification, assure, dans un temps très-rapproché, la reddition de cette place.

L'art de construire des batteries est poussé si loin dans notre armée, que la tour, si forte en apparence, a succombé promptement sans causer de dommages aux assaillants, puisque deux canonniers seulement ont été blessés. Ainsi le 15 août, jour de notre anniversaire national, le pavillon français flotte sur l'un des principaux ouvrages de Bomarsund.

Lumpar, 16 août.

..... Je m'empresse de vous annoncer, à la suite de mon rapport très-succinct d'hier, la reddition de la seconde tour et l'attaque de Bomarsund par nos vaisseaux et nos vapeurs, comme simple diversion.

Malgré la grande distance à laquelle nous nous étions placés, les résultats ont été extraordinaires : beaucoup d'embrasures ont été détruites ; le toit, quoique blindé, est très-ébré.

Quatre cents marins de l'escadre sont occupés en ce moment à traîner six de nos canons et 30 à la batterie de brèche. L'entrain de nos équipages et tout ce qu'ils accomplissent depuis le commencement des opérations serait difficile à décrire. Nous continuons à faire face à tous les besoins de l'armée qui, à mesure qu'ils subissent un accroissement, d'ailleurs tout naturel, ne rencontrent qu'un redoublement de zèle et d'empressement de la part de nos braves marins.

J'ai fait occuper, la nuit dernière, l'île de Presto, ce qui complète l'investissement de la place ; 500 hommes d'infanterie de marine, 400 marins de nos compagnies de débarquement, et 180 marines, mis à ma disposition par l'amiral anglais, y ont été débarqués ; en ce moment, ils serrent de près la tour placée sur cette île, et qui, jusqu'à ce moment, n'avait pas été attaquée.

Jusqu'à présent, le nombre des blessés est heureusement fort-moédié. (Moniteur.)

En réunissant les rapports et les détails donnés par diverses correspondances et dépêches privées, on commence à se faire une idée de l'ensemble de

l'opération contre Bomarsund. Le bombardement a duré depuis le 15, à cinq heures du matin jusqu'au 16, à deux heures de l'après-midi, dit une dépêche de Stockholm adressée au *Daily-News*. C'est à ce moment que le commandant russe aurait arboré le pavillon parlementaire, après avoir, dit la même dépêche, fait sauter un fort qui renfermait des prisonniers d'Etat et des pilotes d'Aland tenus au secret.

Comme le disait la première dépêche publiée samedi, les troupes ont peu souffert, encore faut-il, à ce qu'il paraît, attribuer une partie des pertes subies à une funeste méprise. Des chasseurs de Vincennes, envoyés pendant la nuit pour reconnaître les tours, s'en étaient tellement approchés, s'étaient aventurés si loin, qu'on les avait perdus de vue, et que, lorsqu'ils revinrent vers nos lignes, ils furent pris pour des Russes par les avant-postes du 2^e régiment d'infanterie légère qui les reçurent à coups de fusil. Trois ou quatre hommes ont été tués et une dizaine blessés par suite de cette déplorable erreur.

Une des dépêches que nous avons sous les yeux, mentionne un danger sérieux couru par le général Baraguey-d' Hilliers. Un boulet aurait passé entre lui et un de ses aides-de-camp.

En ce qui touche la flotte, l'attaque a été faite du côté des Anglais par l'*Edimburgh*, monté par le contre-amiral Chads, l'*Ajax*, le *Bleuheim*, le *Hogue*, tous les quatre anciens vaisseaux de 74, convertis en bâtiments à hélice et armés aujourd'hui chacun de 60 pièces de gros calibre. De notre côté, les vaisseaux désignés pour aller au feu étaient l'*Inflexible*, de 90 canons, vice-amiral Parseval-Deschênes ; le *Duperré*, de 82, contre-amiral Penaud ; le *Tage*, de 100, commandé par M. Fabre, et le *Trident*, de 82, commandé par M. Maussion de Candé.

Une dépêche de Berlin porte que dans l'affaire de Bomarsund les deux forts ont sauté avant d'être pris. La principale forteresse a beaucoup souffert.

Une autre dépêche de Dantzick dit que les Russes faits prisonniers à Bomarsund, ont été envoyés à Ledsund. — Le général Bodisco et le vice-gouverneur de Bomarsund, Turuhietman, ont été faits prisonniers.

Un journal de Londres dit qu'ils seront envoyés plus tard en France sur un navire anglais.

Une correspondance de Hambourg, du 19, assure enfin, d'après une dépêche de Stockholm, que la reddition de la place de Bomarsund aurait été amenée par la destruction de la seconde des Tours qui la défendaient et qui, en sautant, avait ouvert une large brèche aux assaillants. — Havas.

La réunion des principales forces de l'armée d'Orient à Varna et sur d'autres points de la mer Noire demandait que des communications régulières et rapides fussent établies entre Constantinople et Varna.

A cet effet, l'administration de la guerre vient de traiter avec la compagnie des services maritimes des Messageries impériales pour l'établissement d'un service spécial entre Constantinople et Varna. Ce service, qui consistera en six voyages par mois, aller et retour, sera exécuté par deux bateaux à va-

peur de la force de 120 chevaux. Les départs sont combinés de manière que les paquebots partant pour Varna puissent emporter les dépêches, le personnel et le matériel destinés pour l'armée arrivés à Constantinople par les courriers de Marseille.

Le commerce et les particuliers trouveront dans cette correspondance des ressources précieuses. (Moniteur.)

Les journaux anglais publient diverses dépêches de Varna qui toutes confirment l'imminence de l'expédition annoncée. D'après le *Times*, l'embarquement se ferait sur trois points : à Varna, à Baltjik et à Kustendjé, et il aurait commencé le 12. — Des troupes ottomanes, d'abord destinées à la Circassie, ont été placées sous le commandement de M. le Maréchal de St. Arnaud et affectées à l'expédition. — Havas.

INTÉRIEUR.

Le *Moniteur* publie une circulaire de M. le ministre de l'intérieur, concernant l'application du décret impérial relatif à l'exécution du testament de l'Empereur Napoléon I^{er}.

Une note indique également aux divers légataires de l'Empereur la forme dans laquelle leur demande ou réclamation doit être libellée, ainsi qu'un avis aux légionnaires des Cent-Jours. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Bayonne, le 21 août.

Le désarmement a commencé à Madrid.

Le général Dulce a pris possession du commandement de la Catalogne. Sans le choléra, qui fait d'assez grands ravages, la situation de Barcelone serait assez satisfaisante.

Un ordre royal prescrit l'étude la plus prompt possible de ce qui reste à faire du tracé déjà avancé de la ligne de Madrid en Portugal. (Moniteur.)

— Bayonne, lundi 21 août.

« Le dernier numéro de la *Gazette de Madrid* ne contient rien d'important.

« La situation de la capitale de l'Espagne était la même que les jours précédents. On considérait comme probable une modification du cabinet.

« La reine Isabelle est sortie du palais, le 18, et a fait une promenade au Prado.

Les acclamations auraient été peu nombreuses sur son passage. » — Havas.

Bayonne, mardi 22 août.

« Les bruits relatifs à une modification du cabinet espagnol continuent.

« L'émigration fait des progrès. M. Man et M. Augustin Collantès sont partis pour l'étranger.

« La tranquillité de Madrid n'est qu'apparente.

« La reine Isabelle, pendant sa promenade au Prado, était accompagnée du roi et de sa fille, la princesse des Asturies.

« La reine Marie-Christine est toujours retenue au palais avec le duc de Rianzares. Ses enfants ont quitté Madrid. Trois d'entre eux ont déjà passé à Bayonne ; on attend à chaque instant les autres. » — Havas.

— Au contraire, puisque je vous demande un retard bien court, le temps de finir la campagne.

— Lieutenant, s'écria de Sonningen, appuyant sur ce mot comme pour attérer son interlocuteur sous l'humilité de son titre, nous poussons trop loin, vous les privilèges, et moi les devoirs de l'hospitalité. Toutefois je dois vous remercier d'une chose, c'est d'avoir attendu le jour de votre départ pour risquer votre singulière proposition. Vous m'avez épargné l'impolitesse de me priver avant le terme de votre aimable compagnie. Bon voyage, lieutenant.

Le gouverneur tourna les talons et laissa Rocquevert pétrifié par cette brusque sortie : la rougeur lui était montée à la figure ; il fit un pas pour courir à l'insolent, un geste pour saisir son épée ; mais une réflexion subite l'arrêta, son amour fit taire son indignation prête à éclater. Il songea que le vieillard était le père de Sylvanire, et il resta sinon muet, du moins immobile, offrant mentalement à son idole cette mortification de son courage qui frémissait sous une avanie si imprévue et si insolite.

Rocquevert fut bientôt récompensé d'avoir triomphé de cette rude épreuve ; et quelques minutes après, comme il défilait sous le fort, à la tête d'une compagnie de grenadiers à cheval, il se détourna et aperçut sur un balcon Sylvanire qui, de son éventail, lui adressait de tendres adieux. Rocquevert prit la garde de son épée et baisa le nœud dont Sylvanire l'avait embellie. Après, un acci-

dent de terrain lui déroba la vue de sa bien-aimée, et bientôt même le château disparut tout entier à l'horizon.

II.

Plus d'un mois s'était passé. Un soir, après souper, autour d'une grande table, le gouverneur de Picquigny était occupé, une carte sous la main et un compas entre les doigts, à expliquer la bataille des Dunes et la prise de Dunkerque par son illustre ami le vicomte de Turenne. Le chevalier de Vagnac, commensal du baron, ouvrait de grands yeux qui s'acquittaient de la reconnaissance de l'estomac. Sylvanire, autre témoin de la démonstration, n'y apportait qu'une attention distraite, et enfin une vieille dame de compagnie écoutait avec un recueillement assez voisin du sommeil.

Le gouverneur commençait à s'embrouiller lui-même dans ses développements stratégiques, lorsqu'un incident arriva tout à point pour le sortir d'embarras.

Les sentinelles crièrent qui vive ! et après une reconnaissance faite dans les formes usitées, on entendit se baisser le pont-levis du château et retentir le trot de deux mulets. Le gouverneur et toute sa compagnie se mirent à la fenêtre, et on n'eut pas de peine à voir, à la lueur des torches, une grande chaise à porteurs à laquelle, au lieu d'hommes, étaient attelés deux mulets. Sur celui de devant, un postillon se tenait monté pour accélérer la marche. Cette façon de voiture était, surtout en campagne, fort usitée à cette époque.

— Dieu me pardonne ! s'écria le gouverneur avant que la chaise fût ouverte, si c'était mon neveu ?

— M. Gaspard de Ladevan ? ajouta le chevalier de Vagnac, allons donc ! il nous a quittés la semaine dernière. Si tôt de retour, impossible.

Pendant ce colloque, la portière s'ouvrit, et d'un pied lesté un jeune homme sauta sur le perron de la cour.

— Là ! qu'est-ce que je disais ? s'écria de Sonningen en frappant dans ses mains. C'est Gaspard.

— Vous êtes un homme surprenant, reprit le chevalier avec une inclination profonde.

Sylvanire n'avait pas plus tôt aperçu son cousin, qu'elle était descendue au-devant de lui, et qu'au bas de l'escalier, lui prenant la main, elle lui avait dit à l'oreille ces simples mots :

— Vous venez de Namur ? Et Rocquevert ?

— Il vit. Mais lisez, avait répondu le jeune homme, laissant un pli de grand papier entre les mains de sa cousine.

Cela fait, tous les deux étaient montés à la hâte, Sylvanire pour lire cette missive, et Gaspard pour embrasser son oncle.

Le nouveau-venu, d'un ton de plénipotentiaire, ordonna qu'on fit rafraîchir son escorte, et sans autres détails, annonça qu'il arrivait de Namur, qu'il était excessivement pressé, enfin que dans un instant il allait se remettre en route.

REVUE DE L'OUEST.

Le conseil général de Maine-et-Loire a ouvert lundi sa session de 1854.

Nous donnerons, dans le prochain numéro, l'exposé fait sommairement par M. le Préfet de la situation du département. P. GODET.

Le nommé Fardeau, de Montreuil-Bellay, l'assassin du sieur Brémou, marchand de bœufs à Vivy, a été condamné, le 11 de ce mois, à la peine de mort, par la Cour d'assises de Maine-et-Loire.

L'arrêt porte que l'exécution aura lieu à Montreuil. (Conseiller de l'Ouest.)

Un arrêté de M. le Préfet fixe l'ouverture de la chasse, dans le département de Maine-et-Loire, au 8 septembre prochain. (Conseiller de l'Ouest.)

Par décret du 15 août 1854, l'Empereur, sur la proposition du ministre-secrétaire d'Etat de la guerre, a conféré la médaille militaire à M. Javelle (Jean), gendarme à pied à la compagnie de Maine-et-Loire, qui a été blessé de cinq coups de feu dans une lutte contre un braconnier. (L'Union de l'Ouest.)

FAITS DIVERS.

Un jeune Anglais, M. Blackwell, vient de faire une ascension au Mont-Blanc; mais ce n'est qu'après une double tentative et après avoir passé deux nuits et un jour au Grand-Mulet, qu'il a pu, le 12 août, gravir la plus haute cime de la montagne, où il est arrivé à onze heures du matin.

La caravane a séjourné une heure dans ces hautes régions, et, chose fort rare en pareille circonstance, l'intrépide Anglais ni aucun des hommes qui l'accompagnaient n'a éprouvé de malaise pendant cette halte. Le temps était si pur ce jour-là qu'avec des lunettes d'approche on aurait pu de Chamounix les suivre très distinctement pendant leur ascension. Aussi leur arrivée sur le point culminant fut-elle saluée par les détonations répétées des boîtes de la localité.

M. Blackwell a observé pendant ce voyage un phénomène assez curieux. Dans la nuit du 10, vers onze heures du soir, un guide étant sorti de la cabane des Grands-Mulets, vit les arêtes de ces monts toutes en feu. Ayant fait part aussitôt de son observation à ses compagnons, tous voulurent s'assurer du fait, et ils virent effectivement que, par un effet d'électricité produit par la tempête, tous les rochers des Grands-Mulets étaient illuminés. Ils constatèrent le même phénomène sur eux. Lorsqu'ils élevaient les bras, leurs doigts devenaient phosphorescents. (Univers.)

M. Cabet vient de commencer la publication, à Nauvo, d'un nouveau journal. Cette feuille est imprimée en français et porte pour titre la *Colonie Icarienne*. Le premier numéro est consacré à un long exposé de la situation de la colonie; nous en extrayons le relevé suivant du personnel qui la compose:

« Aujourd'hui 19 juillet 1854, la colonie comprend 405 individus, dont:
184 hommes, savoir:
91 hommes mariés ayant leurs femmes;

8 — — n'ayant pas leurs femmes;
13 — veufs;
62 — célibataires;
10 grand garçons hors de l'école;
114 femmes:
91 femmes mariées ayant leurs maris;
2 — — n'ayant pas leurs maris;
10 veuves;
11 grandes filles hors de l'école;
104 enfants; 55 petits garçons; 52 petites filles.
» Allemands, 65; — Suisses, 6; — Italiens, 3;
— Espagnols, 3; — Suédois, 1; — Anglais, 1; — Américain, 1; — Français, 325; Total. 405. »
(Journal du Havre.)

CHRONIQUE LOCALE.

Mardi soir, sur les onze heures, un violent incendie a éclaté dans un grenier de la rue du Portail-Louis. Avant qu'on eût eu le temps d'organiser les secours, le feu s'était déjà communiqué à la toiture voisine. Les flammes, alimentées par une grande quantité de bois et autres matières combustibles, s'élevaient à une telle hauteur, qu'elles éclairaient toute la ville. Comme d'habitude, chacun s'est empressé de porter secours, et, grâce à l'activité de tous, on s'est promptement rendu maîtres du feu. A une heure du matin, il était complètement éteint.

Tout en rendant un juste tribut d'éloges à ceux qui, dans ce sinistre, ont particulièrement travaillé au sauvetage des meubles dans les maisons incendiées, nous devons aussi jeter le blâme le plus sévère sur les personnes qui, inconsidérément, sans calcul, sans précaution, jetaient pêle-mêle par les fenêtres les objets mobiliers, de quelque nature qu'ils fussent. Plusieurs personnes, nous assure-t-on, ont été blessées par suite de l'imprudence que nous signalons. Nous n'avons pas besoin de développer les raisons qui nous font combattre une telle manière de faire, chacun les sent et les apprécie. Nous espérons qu'à l'avenir, s'il y a lieu, on usera de plus de réserve, de plus d'attention.

Quant à la cause du feu, elle est ignorée; tout fait craindre cependant, qu'il soit dû à une imprudence. Les bâtiments étaient assurés. P. M. GODET.

M. le colonel de l'Espinasse, après une courte et terrible maladie, vient d'être enlevé à sa famille, à ses amis et à l'École. Ses obsèques ont eu lieu ce matin avec les honneurs dus à son rang.

Cet officier supérieur, qui ne commandait que depuis quelque temps à l'École, emporte l'estime et les regrets de tous ceux qui l'ont connu. Franchement militaire, il n'avait d'autre loi que l'honneur, ses actions avaient un cachet particulier de noblesse et de loyauté.

Aux premières atteintes de la maladie, il comprit la gravité de sa position, et appela un prêtre. Il est mort dans les sentiments de cette foi vive et éclairée qui donne la force de se séparer d'une famille qu'on aime et dont on est aimé. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* publie un décret impérial supprimant les droits d'entrée perçus sur les matières tinctoriales et réduisant d'une manière notable ces mêmes droits en ce qui concerne la vanille, les bet-

s'excuser sur son mauvais repas; et ce qu'il y a de plus singulier, ce qui fut une leçon pour le provincialisme de cette excuse vieillie, c'est que Gaspard ne se récria pas, comme cela se pratique, sur l'excellence de la chair que l'hôte dépréciait. Il lorgnait les plats, promenait sur chacun d'eux une main distraite et les entamait à peine d'une dent dédaigneuse.

Le gouverneur ne prenait pas garde à ce manège; il était tout oreilles pour son neveu, et celui-ci, sans doute pour se conformer à ce proverbe d'alors: *Les morceux caquetés se digèrent mieux*, discourait entre deux coups de vin et deux coups de dents.

— Oui, mon cher oncle, je vous l'ai dit... Laquais, à boire!... je suis monstrueusement pressé. Je suis parti hier de Namur avec ce message que je porte à Versailles... il faut que demain au soir je sois à Compiègne.

— Monsieur Gaspard a-t-il vu le roi? demanda respectueusement le chevalier de Vagnac.

— Certes... j'ai pris congé de Sa Majesté.

— Et comment va le siège? demanda le gouverneur avec une grande curiosité.

Le siège, mon oncle, est poussé avec activité. Je puis mieux que personne vous en donner des nouvelles, car j'écris le bulletin de la campagne sous la dictée de M. Racine, l'historiographe du roi.

— Est-ce qu'il n'a pas fallu détourner la Meuse? reprit le vieillard d'un air capable.

teraves, les bois odorants, les joncs et roseaux, la potasse et d'autres produits de moindre importance.

Une dépêche de la feuille officielle constate que l'entrée des Autrichiens en Valachie a eu lieu le 20.

OUVERTURE DE LA CHASSE. Nous rappelons aux chasseurs qu'ils trouveront dans les magasins de MM. RATTIER et Co, 4, rue des Fossés-Montmartre, tous les vêtements et objets en caoutchouc indispensables en cette circonstance. Des manteaux imperméables d'une extrême légèreté et pouvant se mettre dans le carnier, des capuchons et coiffes de chapeaux, des jambières ou guêtres en tissu extra-fort et autre, des fourreaux de fusil, des bouteilles flexibles, des tasses ployantes et une quantité d'autres articles en caoutchouc, qui, propres à la chasse, ne sont pas moins utiles pour la pêche, et surtout pour les voyages si fréquents pendant la saison des vacances.

L'ancienneté de la maison Rattier, et l'excellente réputation dont elle jouit à si juste titre, sont une garantie pour le public de la bonne qualité de ses produits qui, tous portent l'estampille de sa fabrique.

On les trouve en province chez tous les principaux quincailliers, chapeliers et tailleurs confectionneurs.

PARFUMERIE GLYCÉRIQUE DE BRÛÈRE-PERIN, approuvée par la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale, sur le rapport de M. le professeur A. Chevalier.

Si, comme on n'en peut douter, les médicaments qui sont revêtus de l'approbation de l'Académie impériale de médecine, ont des droits légitimes à la confiance des médecins et des malades, il est à désirer que des garanties analogues soient données aux personnes qui font usage de préparations hygiéniques pour la conservation de leur santé. M. Brûère-Perin est entré dans cette voie de progrès en soumettant ses produits à base de Glycérine au jugement du corps savant compétent, et le public l'en récompense par l'empressement qu'il met à s'en servir.

VINAIGRE DE BRÛÈRE-PERIN, aromatique et dulcifié. Il remplace avec avantage toutes les préparations cosmétiques analogues, parce que l'action irritante et siccative que les eaux de Cologne et les vinaigres seulement aromatiques, exercent sur les personnes dont la peau est irritable, se trouve neutralisée, dans celui-ci, par sa combinaison avec la glycérine, principe essentiellement pénétrant et assouplissant.

SAVON DE BRÛÈRE-PERIN, à la Glycérine. Ce savon, qui ne durcit pas, pénètre et assouplit la peau, préserve les mains des crevasses et de gerçures et facilite singulièrement le mouvement des doigts des personnes qui s'exercent sur le piano.

PÂTE DE BRÛÈRE-PERIN, à la Glycérine. Cette pâte onctueuse est employée par les personnes dont la peau délicate et susceptible ne peut supporter le contact d'un savon quelque dulcifié qu'il soit; aussi est-elle préférée aux pâtes d'amandes, solides ou liquides, car elle a sur elles l'avantage de préserver les mains des crevasses et des gerçures, tout en les blanchissant et en assouplissant la peau.

L'ODONTINE ET L'ELIXIR ODONTALGIQUE sont adoptés par les hommes de l'art pour blanchir les dents sans jamais les altérer et pour fortifier les gencives. L'honorable et savant membre de l'Académie de médecine qui en est l'auteur et qui a voulu les couvrir de l'autorité de son nom, a consigné dans l'instruction qui les accompagne, les données scientifiques d'après lesquelles il les a composés et la cause de leur supériorité sur la plupart des dentifrices connus.

La Parfumerie Glycérique, l'Odontine et l'Elixir Odontalgique se trouvent à PARIS, rue Saint-Honoré, 154, en province et à l'étranger chez tous les principaux parfumeurs.

Dépôt à Angers, chez M. PELÉ, parfumeur.

— Du tout. Il n'a pas même été nécessaire d'exposer beaucoup de braves gens. M. de Vauban, avec son canon et ses bombes, a presque fait l'expédition à lui tout seul. Il faut dire aussi que notre tranchée est quelque chose de prodigieux, embrassant à la fois plusieurs montagnes et plusieurs vallées, avec une infinité de détours et de retours, autant presque qu'il y a de rues dans Paris.

— Vraiment! mais c'est incroyable, se récriait le gouverneur. Quant au chevalier, il n'osait parler autrement que par des exclamations, de peur d'interrompre le récit du diplomate.

— Oui, Messieurs, continua Gaspard, posant sur la table un verre qu'il venait de vider.... je voudrais un peu de ce ragoût. — Ce n'est pas tout, il y a trois jours, le roi commanda une attaque générale à dix heures du matin.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 22 AOUT.

4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 99 90.
5 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 75 20.

BOURSE DU 23 AOUT.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 99 90.
5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 75.

Etude de M^e GUÉRIN, huissier-audencier à Saumur.

VENTE

Par autorité de justice.

Le dimanche 27 août 1854, à midi précis, en vertu d'un jugement du Tribunal civil de Saumur, en date du 17 août 1854, enregistré, il sera procédé, par le ministère de M^e Plé, commissaire-priseur, dans la maison qu'habite le sieur Ferrand, épiciier et fondeur, place de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur, à la vente publique aux enchères, de meubles, objets mobiliers et marchandises, consistant notamment en :

Lit, linge, effets d'habillement, chaises, table de nuit, armoires, buffet, tables, comptoir, marchandises d'épicerie, fûtailles, bois, bouteilles de verre, ustensiles de ménage, etc., etc. ;

Cendre et crasse de fourneau, sable, creusets, soufflet de forge, chassis en fonte et en bois, fourneau, cuivre, plomb, zinc, étain, fonte, bronze, outils de fondeur, grande quantité de modèles de robinets et de cannettes, 2 tours à bidet et leurs accessoires, établis, robinets et cannettes en cuivre, plomb de chasse, etc. etc. ;

Saisis par procès-verbal de M^e Guérin, huissier-audencier à Saumur, en date du 14 août 1854, enregistré.

On paiera comptant. (449)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, n^o 79, rue d'Orléans.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'Etude de M^e DION, notaire à Saumur,

Le dimanche 17 septembre 1854, à midi,

Une MAISON, située à Saumur, rue des Pottiers, composée de plusieurs corps de bâtiments, cours, latrines, écuries, hangar, servitudes et jardin, contenant environ 3 ares.

Le tout joignant d'un côté M. Poisson, d'autre côté M. Godard, d'un bout M. Rogeron, et par-devant M. Gaschet et M^{lles} Voyer.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^e DION, notaire. (450)

Tribunal de commerce de Saumur.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 21 août 1854,

L'ouverture de la faillite du sieur Gabriel Durand, marchand de bois, demeurant commune de Saint-Lambert-des-Levées, a été fixée définitivement au premier juin mil huit cent cinquante-quatre.

Pour extrait conforme,
Le Greffier du Tribunal,
(451) A. DUDOUET.

M. PIAULT, DENTISTE, de Paris, est arrivé à Saumur, hôtel de France.

A LOUER

Présentement,

Une PETITE MAISON, Grand'Rue, 49, appartenant à M. Daburon et joignant la sienne.

Occupée par M. Piette père.

S'adresser à M. PIETTE, ou à M. DABURON. (443)

A VENDRE

Un bon et joli CHIEN D'ARRÊT, race anglaise, arrétant et rapportant très-bien, âgé de trois ans ;

S'adresser à M. PRAX, marchand de parapluies à Saumur. (438)

A VENDRE

Pour cause de maladie,

UN FONDS DE SERRURERIE, situé à Saumur, dans l'un des meilleurs quartiers de la ville.

S'adresser au bureau du Journal.



MALADIES DES CHIENS, la poudre de VATRIN les guérit et préserve. 1 fr. le paquet avec l'irustraction. A Paris, à la pharmacie, rue de Poitou. — Dépôt à Saumur, M. LHERMITE, arquebusier.

GRELLEPOIX

TEINTURIER-DÉGRAISSEUR

MAISON ROCHAT,

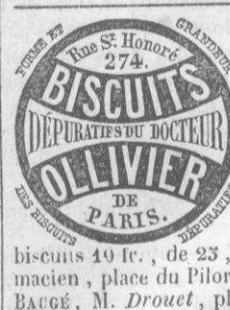
A l'angle de la rue du Petit-Thouars, 11,
et de la rue d'Orléans,

SAUMUR

Se charge de teindre, en toutes couleurs, les marchandises neuves ou vieilles : soieries, mérinos, coton, — apprêt et lustrage, selon le genre de Nantes. — Il garantit que les cotons seront aussi beau teints que la laine, avec apprêt qui ne déteindra pas. Les paletots, pantalons, petits gilets n'auront pas besoin d'être décousus, et les doublures ne déteindront pas sur les chemises.

Il se charge de dégraisser les habillements d'hiver et d'été, de quelque genre d'étoffe qu'ils puissent être ; de remettre, dans leur neuf, sans altérer les couleurs, la qualité ni la forme, les soieries, cachemires, étoffes, mérinos, chales, foulards, bas, manchettes, etc.

Il blanchit et remet à neuf les ornements d'église, les tapis de billard, les blondes, toute espèce d'ameublement. Il garantit en un mot tous les travaux confiés à ses soins.



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICIES DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N^o 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 32 biscuits 49 fr., de 23, 5 fr. — On expédie. — Dépôt à ANGERS : M. Ménière, pharmacien, place du Pilori ; — A SAUMUR : M. Brière, phar., M. Gauthier, phar. ; — A BACCÉ, M. Drouet, phar. (362)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

L'AGRICULTURE, bulletin commercial-agricole.

COURRIER DES HALLES — ÉCHO DES MARCHÉS.

Cours officiels et authentiques de toutes les denrées et marchandises.

Rédacteur en chef: M. JACQUES-VALSERRES.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Edition-quotidienne, un an, 28 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 18 fr. — On s'abonne à Paris, rue Coq Héron, 5.

Le Journal est adressé gratuitement à l'essai à toutes les personnes qui en font la demande par lettres affranchies.

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

Envoyer franco un Bon de Poste au nom de M. L. FAVRE, directeur.

ON S'ABONNE CHEZ LES LIBRAIRES, ET AU BUREAU DE L'ECHO SAUMUROIS.

4 FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES,

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Économie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

SOMMAIRE DU MOIS DE MAI.

Calendrier, pour le mois de juin, du Cultivateur, de l'horticulteur, de l'irrigateur et de l'apiculteur. — Méthode générale et nouvelle pour l'enseignement et l'amélioration de l'Agriculture. — Des veaux pour la boucherie. — Culture du Maïs. — Engrais. — Les Résidus de Crins. — Premiers Travaux de la Société zoologique d'acclimatation. — Méthode sûre pour apprécier le poids des Animaux vivants. — Quelles sont les réparations locatives ou de menu entretien principalement pour les exploitations agricoles, à la charge des locataires ? — Culture du Fuschia en plein air. — Emploi du Guano liquide pour le jardinage. — Pour avoir de belles Plantes de jardin. — Guérison de la Maladie du Pêcher, appelée *blanc* ou *meunier*. — Aversion des Arbres à fruits pour certains corps. — Culture de la vigne, d'après le procédé de M. Persoz. — Destruction des Fourmis. — Les Gaules de Louhans. — Pour raccommoder la porcelaine. — Pour couper la fonte. — Pour utiliser de suite du bois de charpente vert. — Pour enlever les vieilles Peintures qui se trouvent sur du bois. — Pour fabriquer une Encre qui n'oxyde pas les plumes métalliques, inaltérable par les acides, par l'eau, et ne faisant aucun dépôt. — Préparation de la Paille pour la rendre propre à remplacer le crin et la laine dans les matelas, par M. Lehmann. — De l'action de l'air filtré sur la fermentation et la

putréfaction. — Remède contre le choléra. — Pour guérir la migraine. — Pour guérir la goutte. — Liniment savonneux composé pour les humeurs serofuleuses. — Laryngite couenneuse ou croup. — Onguent cératé pour les crevasses de la Peau. — Pommade contre les Brûlures. — Pommade contre les Hémorroïdes. — Emplâtre stimulant. — Liniment stimulant pour les Rhumatismes. — Liniment volatil pour les Foulures. — Conservation des Œufs. — Moyen d'essayer la qualité du Lait. — Conservation du Lait. — Procédé de M. de Lignac pour la conservation du Lait. — Pour enlever au Vin le goût d'aigre. — Pour améliorer un Vin vert. — Pour enlever au Vin le goût de fût. — Boisson de Cosses de Pois vert. — Vin de Cerises. — Ratafia de quatre fruits. — Ratafia de Cerises. — Ratafia de la Ménagère. — Ratafia de Framoises. — Académiques des Sciences. — Sciences applicables aux Arts. — De l'ode. — Manière de mettre le feu aux Mines par l'électricité. — Photographie sur papier. — Télégraphe imprimant. — Télégraphe transatlantique sous-marin. — Pour purifier les Alcools. — Laine végétale tirée des feuilles du Pin Sylvestre. — Traitement de la gale du mouton, par M. Gautier, médecin-vétérinaire de l'arrondissement de Béziers. — Mélanges. — Lune rousse. De son influence sur les phénomènes de la végétation. — Bulletin commercial.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854. Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8^o, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8^o, avec une table. Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.

Pu pour légalisation de la signature ci-contre
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné